

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 8 février à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 2 février 2023 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 36
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 39

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Johanna RENET, Annick SOLIER, Christine SALMON, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Yves CHEDEVILLE, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE, Pascal HUARD représenté par Edith LANGLOIS sa suppléante, David PICCAND, Yves PIET, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Jérémie DESGUEE, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Christian VENGEONS a donné pouvoir à Josiane LECUYER, Elodie HAMON a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE.

Étaient absents excusés : Nicolas BARAY, Nathalie TASSERIT, Véronique BOUÉ,

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Hélène PAYET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Bertrand GOSSET, Alain QUEHE, François REPEL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20230208-23 : DEV_ECO_TOU_ CREATION D'UN ESPACE VTT-FFC SUR LE TERRITOIRE DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Contexte

1 - Présentation générale du projet

Les élus de la commission Développement Economique et Touristique ont souhaité mi-2021 qu'un travail soit réalisé sur le développement des activités pleine nature sur notre territoire. Le développement d'une offre VTT a, donc, été proposé.

En partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Vire - Collines de Normandie, ce travail a été initié en lien avec l'association Aunay VTT. L'opportunité d'une telle offre s'est avérée pertinente et possible, 2 zones à forts potentiels VTT ont été définies :

- Secteur Roucampes / Campandré-Valcongrain / le Plessis-Grimoult.
- Secteur Aunay-sur-Odon et vallées d'Odon et d'Ajon.

Le projet s'appuie sur les arguments suivants :

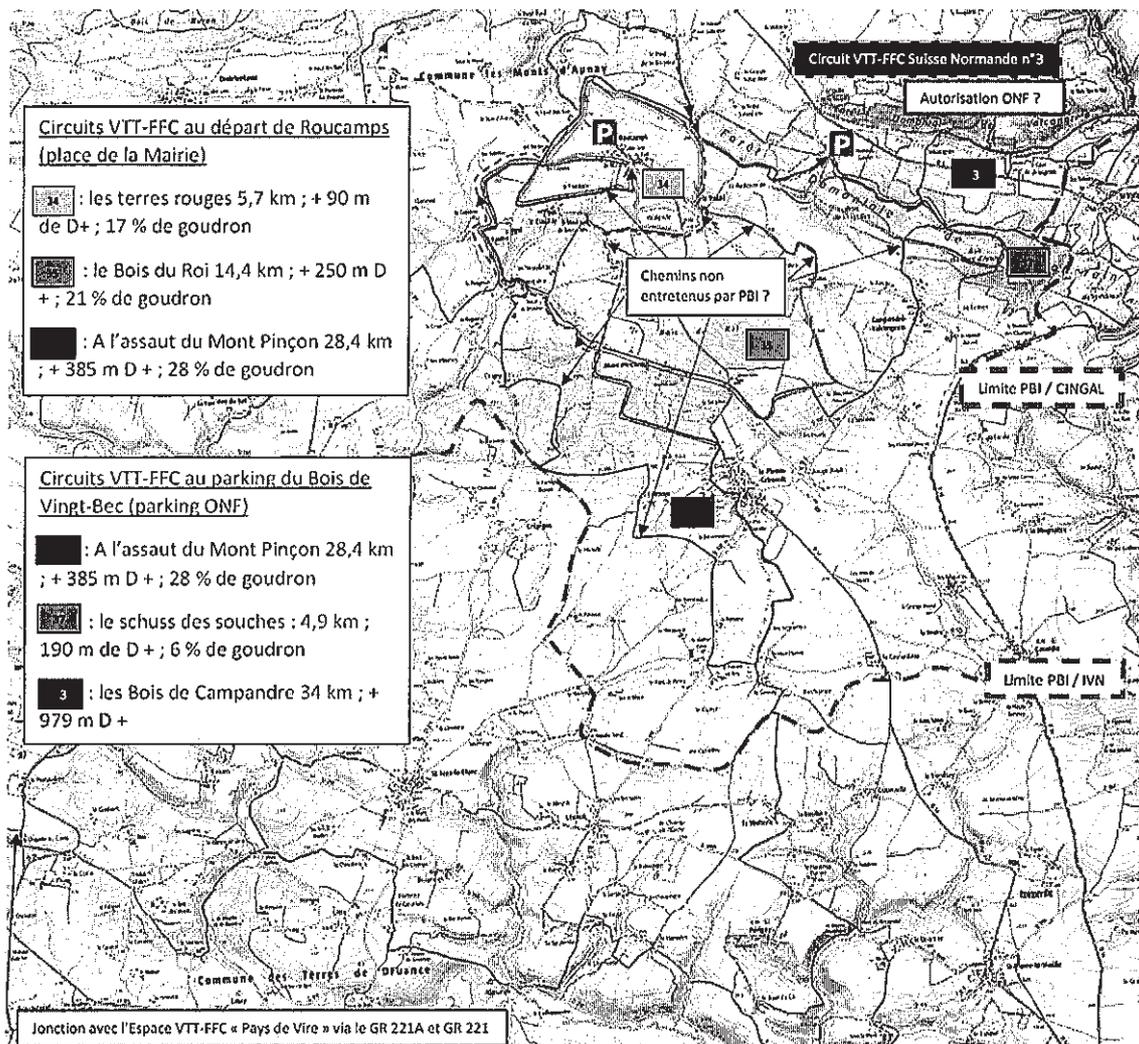
- Valorisation de l'identité et de l'environnement de notre territoire, mise en valeur du potentiel de chemins et du patrimoine local.
- Moteur de développement touristique / produit touristique et sportif ouvert à tous.
- Renforcement de l'Espace VTT-FFC « Pays de Vire – Collines de Normandie » déjà existant depuis 2013 (8 points de départ ; 29 circuits ; + de 600 km de circuits balisés)
- Demande croissante des usagers et des touristes
- Présence du club d'Aunay-VTT, l'un des plus dynamique de Normandie.

Ainsi, les circuits retenus répondent à des obligations précises :

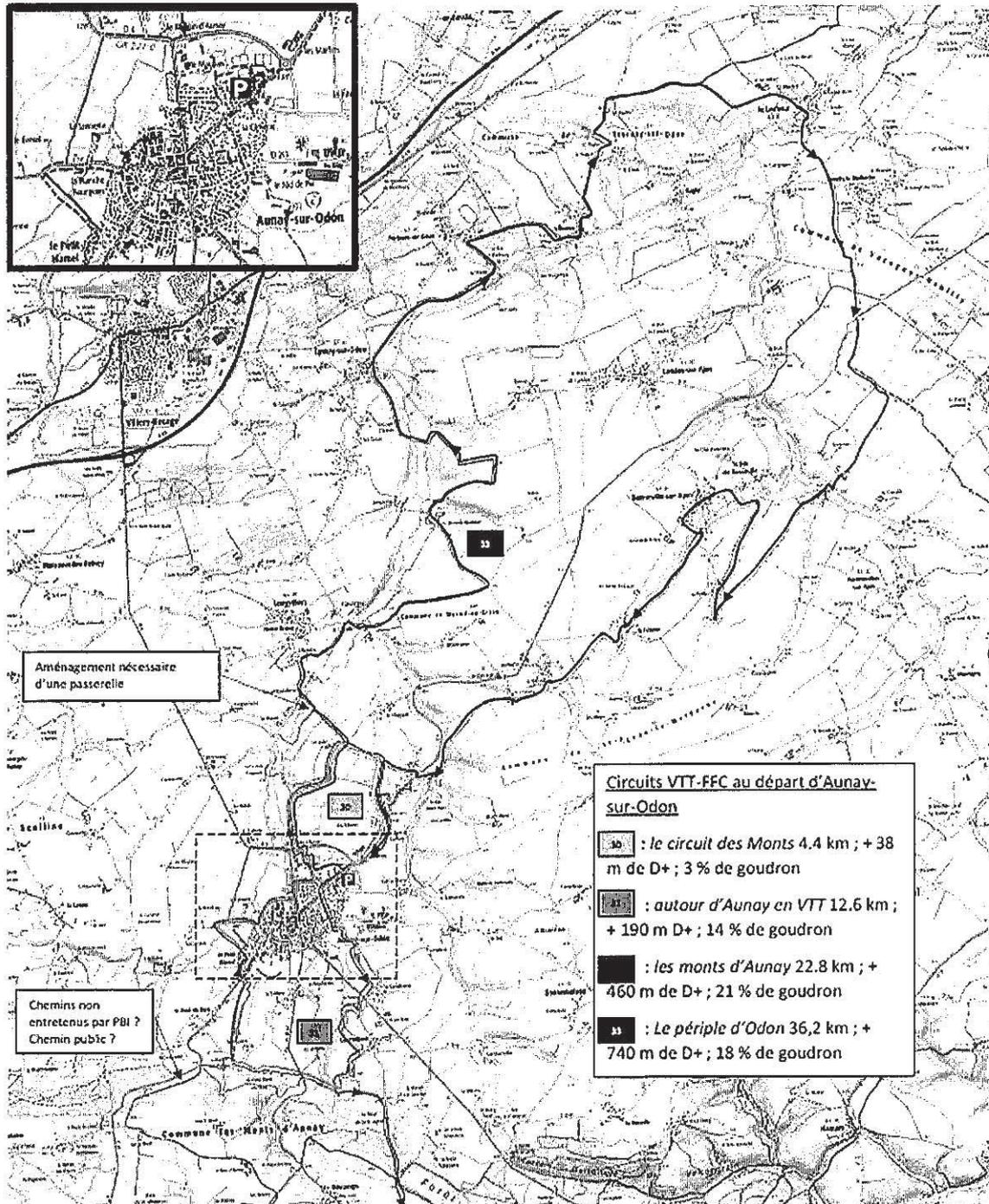
- Présenter un intérêt sportif, environnemental, patrimonial et économique.
- Utiliser en grande majorité des chemins déjà existants et régulièrement entretenus.
- Proposer si possible 4 circuits de difficultés différentes. Des circuits balisés et classés par niveaux de difficultés (vert : « très facile » ; bleu : « facile » ; rouge : « difficile » et noir : « très difficile »).

2 - Présentation du boucles VTT envisagées

**Proposition de circuits VTT-FFC au départ de Roucamps (Place de la Mairie) et
du parking du Bois de Vingt Bec :**



Proposition de circuits VTT-FFC au départ d'Aunay-sur-Odon (parking Camping) :



3 - circuits d'intérêt communautaire.

Circuits VTT-FFC au départ d'Aunay-sur-Odon

- N°30 : Le circuit des Monts [Vert]
- N°31 : L'échappé aunaise [Bleu]
- N° 32 : Les Monts d'Aunay [Rouge]
- N°33 : Le périple d'Odon [Noir]

Circuits VTT-FFC au départ de Roucamp (place de la Mairie)

- N°34 : Les terres rouges [Vert]
- N°35 : Le bois du roi [Bleu]
- N° 36 : A l'assaut du Mont Pinçon [Rouge]

Circuits VTT-FFC au parking du Bois de Vingt-Bec (parking ONF)

- N°37 : Le shuss des souches [Bleu]
- N°3 : Les Bois de Campandré [Noir]
Portion PBI déjà entretenu / Circuit VTT-FFC déjà existant Suisse Normande

La distance cumulée des 8 premiers circuits VTT s'établit à **129,4** km (le circuit n°3 est existant). La distance des chemins non entretenus dans le marché actuel de PBI et à entretenir si le projet est retenu est de 10,40 km. Il est à entrevoir un coût d'entretien avoisinant les 8 000 € / an en intégrant la vérification du balisage.

Le projet VTT nécessitera d'ajouter ces 9 circuits comme des circuits d'intérêt communautaire.

4 - Labellisation de la Fédération Française de Cyclisme en tant que « Site VVT-FFC »

Afin de s'assurer de la pertinence du projet et en assurer une promotion nationale, l'inscription de ce dernier au sein d'un label existant reconnu et déjà mis en place sur le territoire de la communauté de communes de la Vire au Noireau est apparu opportun.

La labellisation de la Fédération Française de Cyclisme en tant que « Site VVT-FFC » a donc été un objectif dans la construction du projet dans la mesure où il est nécessaire de répondre à un cahier des charges précis de nature à porter une offre touristique structurée [une proposition de circuits empruntant un maximum de chemins non revêtus (- 30 % de goudron) ; une diversité de circuit permettant une activité familiale et sportive ; la mise en place d'un balisage VTT homogène, la mise en place de panneaux aux points de départ de type Relais Information ; la réalisation des documents de promotion (fiches topoguide, carte, site internet...) ; ...]

La labellisation de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) en tant que « Site VTT-FFC » nécessitera à autoriser le Président à signer ladite convention de partenariat.

Le coût de contractualisation évalué à 900€ par an sera assuré par l'EPIC Office de Tourisme Pays de Vire – Collines de Normandie

Notre Office de Tourisme va également prendre en charge d'autres dépenses notamment celles liés la communication (refonte du fond de carte, réédition des plaquettes VTT, ...). Au total, c'est une enveloppe de près de 3 500 € que l'EPIC Office de Tourisme Pays de Vire – Collines de Normandie prendra à sa charge pour la réalisation du projet.

Cette participation financière n'intègre pas la mobilisation de l'équipe de l'Office dans le cadre de la mise en œuvre du projet et de son suivi.

5 – Inscription du projet au sein de la politique départementale

Les services et les élus ont été également vigilants à ce que cette nouvelle offre VTT s'inscrive au sein de la politique départementale du Calvados afin de bénéficier d'un accompagnement financier pour le projet mais également d'une promotion départementale et régionale. Le projet suit le cahier des charges départemental qui nécessitera à la communauté de communes de présenter les engagements suivants :

- Respect du cahier des charges départemental « circuits qualité » randonnée et/ou trail (étape validée techniquement par les services de Calvados attractivité)
- Respect de la charte technique et graphique nationale pour le balisage selon la/les pratiques concernées (inscription au sein du label VTT-FFC)
- Respect de la charte graphique départementale pour les panneaux de départ selon la/les pratiques concernées (validation du BAT par Calvados Attractivité)
- Création pour la randonnée d'un topoguide ou topofiches (papier ou web) incluant une version numérique grand public gratuite et téléchargeable (étape validée techniquement par l'Office de Tourisme)

Ces circuits VTT seront labellisés « circuits de qualité ». Cette labellisation permettra à Pré-Bocage Intercom de déposer :

- Une demande de subvention au Conseil Départemental du Calvados pour la mise en œuvre du projet et
- Une demande d'avenant, lorsque le projet sera effectif (avenant effectif en 2024), à notre convention bi-partite relative à l'entretien des circuits de randonnée avec pour engagement d'entrevoir les modalités suivantes d'entretien des circuits :
 - o Végétation (broyage et élagage) : entretien biannuel
 - o Balisage : entretien annuel

6 – Inscription de certaines portions de chemins au PDIPR

Au regard du projet, certaines portions de chemins ne sont pas inscrites au PDIPR, cette inscription est nécessaire à la labellisation « circuits de qualité ». La Commune de Les Monts d'Aunay a délibéré en janvier pour inscrire ces portions de chemins au PDIPR.

COMMUNE DELEGUEE	COMMUNE NOUVELLE	CLASSEMENT	Libellé
Aunay-sur-Odon	Les Monts d'Aunay	CR n°43	Chemin rural n°43 dit des Landes
Aunay-sur-Odon	Les Monts d'Aunay	CR n°45	Chemin rural n°45 dit de la Haigue
Campandré-Valcongrain	Les Monts d'Aunay	CR n°7	Chemin rural n°7 dit de la Kacide
Campandré-Valcongrain	Les Monts d'Aunay	CR n°25	Chemin rural n°25 de Campandré-Valcongrain à Caen par Bonnemaison
Ondefontaine et Roucamps	Les Monts d'Aunay		Chemin rural dit Sous le Mont
Ondefontaine et Roucamps	Les Monts d'Aunay		Chemin rural de Roucamps à Sur le Mont
Le Plessis-Grimoult	Les Monts d'Aunay	CR n°45	Chemin rural n°45 dit du Bourg
Roucamps	Les Monts d'Aunay		Chemin rural d'Ondefontaine à Roucamps

7 – Conventionnement avec l'ONF

Le projet VTT présenté passera en partie au sein de domaine forestier de Valcongrain. L'Office National des Forêts gestionnaire du domaine sollicite l'intercommunalité dans le cadre d'une convention de partenariat. En effet, conformément aux termes de l'article D221-2 du code forestier, la CDC devra financer les surcoûts subis par l'ONF à l'occasion de la création du sentier et de l'exploitation des sites d'accueil du public aménagés.

Ces actions sont soit des analyses / diagnostics / études, soit des travaux. Lorsqu'il s'agit de travaux, le surcoût comprend l'encadrement des travaux.

Ce que l'ONF finance :

- Temps de reconnaissance conjointe,
- Etablissement et remise des devis,
- Réception des travaux,
- Temps de concertation formelle (1 réunion / an),
- Temps de concertation opérationnelle (fermetures temporaires...) dans une mesure limitée.

Ce que la CDC finance

- Diagnostic de sécurité incluant le rapport d'intervention
- Travaux de petit entretien qu'elle réalise en interne
- Travaux de gros entretien incluant travaux d'égagement et d'abattage

A titre indicatif et non contractuel, le budget d'entretien annuel concernant le gros entretien à la charge de la CDC est estimé à :

Sécurisation				
Forêt	repérage visuel, rapport d'intervention et martelage sécuritaire sur les portions de circuits et sites d'accueil qui le nécessitent	0.5	Jour	300,00 € <i>(fixe tous les ans)</i>
	Travaux de sécurisation : abattage et/ou élagage des arbres dangereux en bordure de circuits ou d'aires d'accueil	10	U	1 000,00 € <i>(indicatif)</i>

Le conventionnement avec l'Office National des Forêts (ONF) nécessitera à autoriser le Président à signer ladite convention de partenariat.

8 – Plan de financement

Le projet VTT présenté nécessite un certain nombre d'investissements :

- Pose + poteaux bois et mobilier
- Fourniture panneaux et signalétique
- Panneaux « Sauf vélos »
- Main courante / Garde-corps
- Pont de Longvillers - Passerelle 13m * 1m

Désignation du produit	Prix Unitaire	TOTAL HT
Pose + poteaux bois et mobilier	33 126,40 €	33 126,40 €
Fourniture panneaux et signalétique	4 435,70 €	4 435,70 €
Panneaux « Sauf vélos »	96,37 €	96,37 €
Main courante / Garde-corps	1 200,00 €	1 200,00 €
Pont de Longvillers - Passerelle 13m * 1m	23 050,00 €	23 050,00 €
TOTAL HT		61 908,47 €
TVA 20%		12 381,69 €
TOTAL TTC		74 290,16 €

Plan de financement global

Depenses (*)	Montant HT	Recettes	Montant HT
Achat et pose de matériel	38 858,47 €	Autofinancement collectivités (20%)	12 381,69 €
Pont de Longvillers - Passerelle 13m * 1m	23 050,00 €	DETR(40%)	24 763,39 €
		Conseil Départ. 14 (40%)	24 763,39 €
TOTAL	61 908,47 €	TOTAL	61 908,47 €

Dans le cadre des demandes de financement du projet, il sera nécessaire d'autoriser le Président à solliciter le département du Calvados à hauteur de 40%, l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 40%.

Il sera, également, nécessaire d'autoriser le Président à inscrire le projet au sein du Budget Prévisionnel 2023.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'INSCRIRE** les huit circuits VTT comme circuits d'intérêt communautaire

Circuits VTT-FFC au départ d'Aunay-sur-Odon

- N°30 : Le circuit des Monts [Vert]
- N°31 : L'échappée aunaise [Bleu]
- N° 32 : Les Monts d'Aunay [Rouge]
- N°33 : Le périple d'Odon [Noir]

Circuits VTT-FFC au départ de Roucamps (place de la Mairie)

- N°34 : Les terres rouges [Vert]
- N°35 : Le bois du roi [Bleu]
- N° 36 : A l'assaut du Mont Pinçon [Rouge]

Circuits VTT-FFC au parking du Bois de Vingt-Bec (parking ONF)

- N°37 : Le shuss des souches [Bleu]

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat relative à la labellisation de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) en tant que « Site VTT-FFC »
- **D'AUTORISER** Monsieur Président à signer la convention de partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF)
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une demande de financement du projet à hauteur de 40% auprès du Conseil Département du Calvados

- **D'AUTORISER** Monsieur Président à solliciter une demande de financement du projet à hauteur de 40% auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à inscrire le projet VTT au sein du Budget Prévisionnel 2023.
- **D'AUTORISER** Monsieur Président à signer tout document afférent au projet VTT

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER



Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20230208-20230208-23_DEL-DE
Date de télétransmission : 14/02/2023
Date de réception préfecture : 14/02/2023